BULLETIN CAUSE DU SERVITEUR DE DIEU PIERRE JOSEPH TRIEST
2016 • OCTOBRE

APPORTER LE SOLEIL

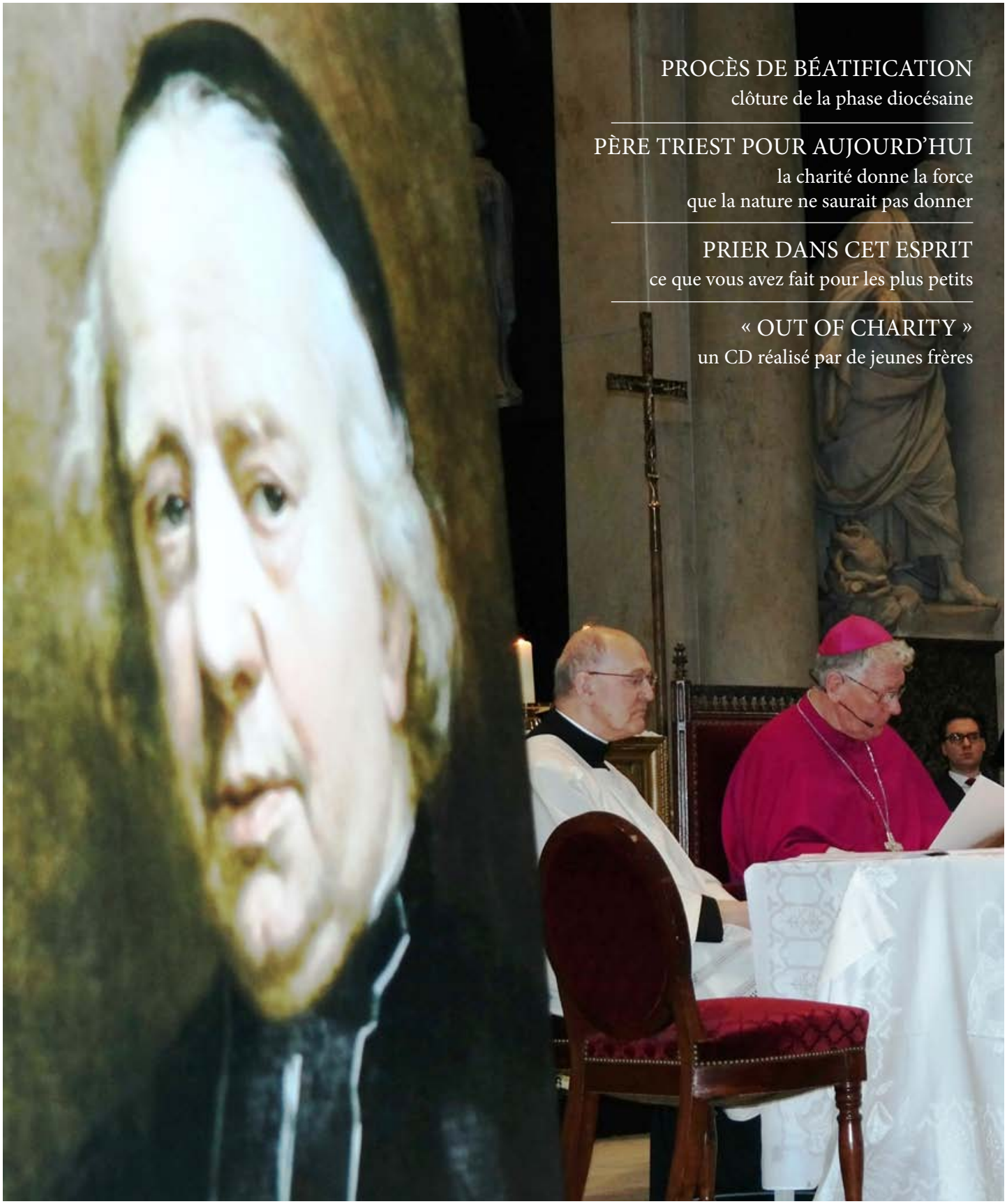

PROCÈS DE BÉATIFICATION
clôture de la phase diocésaine

PÈRE TRIEST POUR AUJOURD'HUI
la charité donne la force
que la nature ne saurait pas donner

PRIER DANS CET ESPRIT
ce que vous avez fait pour les plus petits

« OUT OF CHARITY »
un CD réalisé par de jeunes frères

INTRODUCTION

CHERS AMIS,

Le 3 mai 2016, les trois Supérieurs généraux des Congrégations de Triest se sont réunis pour réfléchir sur la suite de la Cause. En effet, après la clôture de la phase diocésaine, nous sommes entrés dans une nouvelle phase avec la Cause. Les Supérieurs ont tenu à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à la phase diocésaine pour le travail gigantesque qu'ils ont effectué. Ceux qui étaient présents à la cérémonie de clôture dans la cathédrale Saint-Bavon à Gand, le dimanche 15 novembre 2015, ont été impressionnés par l'ensemble de pas moins de 22.000 pages avec les écrits du Père Triest et les écrits sur le Père Triest, les témoignages et la vaste biographie. Avec l'approbation de l'évêque de Gand, la phase diocésaine a pu être clôturée et tout le dossier a pu être transféré au Vatican. Vous pouvez lire ailleurs dans ce bulletin ce qui se passera par la suite.

Continuer le bulletin : cela a été une des résolutions de la réunion. Nous vous offrons ainsi la première édition de la nouvelle version : distribuée numériquement, avec la possibilité de l'imprimer également, et en trois langues : en néerlandais, en français et en anglais.

Un site Internet sera développé pour vous tenir au courant de l'évolution de la Cause.

Enfin, une réflexion a été menée à propos de l'organisation de la visite des lieux où Triest a vécu et travaillé, et la suggestion a été faite de créer des groupes de prière autour du Père Triest dans les différentes Congrégations et les différents continents.

Au nom des trois Congrégations, les Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie, les Frères de la Charité et les Sœurs de l'Enfance de Jésus, nous vous exhortons tous à continuer à prier pour la béatification et à vous laisser inspirer réellement dans votre vie par les paroles et l'exemple du Serviteur de Dieu Pierre Joseph Triest, que nous pouvons appeler familièrement « Père Triest ».

Fr. René Stockman
Promoteur de la Cause
du Serviteur de Dieu Pierre Joseph Triest

NOUVELLES DE LA CAUSE

CLÔTURE DE LA PHASE DIOCÉSAINE DU PROCÈS DE BÉATIFICATION

Le dimanche 15 novembre 2015, le moment était enfin arrivé : le procès diocésain de la béatification du Serviteur de Dieu Pierre Joseph Triest a pu être conclu de manière solennelle dans la cathédrale Saint-Bavon à Gand, au même endroit où le procès a été ouvert le 26 août 2001.

Quatorze années se sont écoulées, durant lesquelles beaucoup de personnes avaient contribué à composer un dossier volumineux, qui devra démontrer que le Père Triest a exercé d'une manière extraordinaire les vertus chrétiennes. Nous faut-il douter de cela ? Sûrement non, après être venus péniblement à bout des nombreux documents de et sur lui. Et en ayant écouté les témoins, nous sommes devenus encore plus convaincus : le Père Triest continue à vivre dans les cœurs de beaucoup de gens et son charisme inspire aujourd'hui encore beaucoup de monde.

À l'ouverture du procès, le Fr. Eugeen Geysen, Frère de la Charité, avait été officiellement désigné comme Postulateur, et nous lui sommes reconnaissants pour le travail de pionnier qu'il avait effectué. Malheureusement, il n'a pas pu voir le résultat de son travail. Le Dr. Waldery Hilgeman a pris le relais après le décès du Fr. Eugeen et a poursuivi le travail

LE RÉSULTAT A ÉTÉ UN DOSSIER DE PLUS DE 22.000 PAGES COLLECTÉES

avec l'aide de nombreuses personnes. Et celles-ci se sont donné beaucoup de peine : rechercher les documents, les numériser, les traduire, les mettre en ordre, les signer. Le résultat a été un dossier de 22.000 pages, soigneusement collectées en boîtes, prêtes à être scellées et transférées à Rome. Le Promoteur de Justice, le chanoine Jürgen François, ayant rempli sa mission avec précision, a pu remettre un rapport final positif à Mgr. Luc Van Looy, évêque de Gand, que toutes les règles ont été respectées. L'Abbé Dirk Van Kerchove, délégué épiscopal, a veillé en consultation étroite avec le Postulateur à ce que tout ait pu se dérouler dans les délais prescrits et il a écouté, avec la patience qui lui était propre, les nombreux témoignages qui sont importants pour un procès historique. Le travail de coordination a été fait par le notaire, Mr. Lieven Claeys, qui a veillé, avec l'équipe qui ne finissait pas par s'élargir, à atteindre la ligne d'arrivée. Nous ne pouvons pas mentionner ici les noms de tous ceux qui ont collaboré, mais il est certain que tous ont été impressionnés d'une manière ou d'une autre par la figure du Père Triest. Un grand merci à eux tous !

Le procès diocésain a été officiellement conclu par une célébration solennelle, présidée par l'évêque, et beaucoup ont pu être témoins de cet événement unique. Le lendemain, les boîtes scellées sont parties pour Rome, où elles étaient officiellement remises le 19 novembre au Secrétaire de la Congrégation pour les Causes des Saints, l'archevêque Mgr. Bartolucci. Le Fr. René Stockman, en tant que délégué des trois Congrégations, et le Dr. Waldery Hilgeman, en tant que postulateur, ont pu mettre les boîtes à côté de celles d'un autre Serviteur de Dieu de Flandre, le Père

Constant Lievens, dont le procès de béatification avait également été lancé en 2001 pour être conclu en 2015. Le Père Triest était donc en bonne compagnie. Et avec cela, une nouvelle page a été ouverte : la phase romaine du procès de béatification.

Qu'est-ce qui va se passer maintenant ?

Une première étape suivante a été l'ouverture officielle du dossier dans la Congrégation pour les Causes des Saints, ce qui s'est fait en février 2016. Le procès diocésain a été formellement déclaré valide et ils ont déjà entrepris la reliure du dossier volumineux. Nous attendons bientôt une copie de ce dossier, qui sera conservée à la Maison généralice des Frères de la Charité à Rome.

Par la suite, une commission technique sera installée qui examinera si le dossier est conforme aux normes établies et s'il est composé selon ces normes. Compte tenu de l'expertise et de l'expérience de notre postulateur, nous ne nous attendons pas à des difficultés. Quand cette commission donnera le feu vert, une autre commission sera installée qui va étudier si le Serviteur de Dieu Pierre Joseph Triest a exercé les vertus chrétiennes de manière héroïque. Entre-temps, le postulateur devra également écrire la « postulatio », qui devra démontrer cet héroïsme, en conformité avec ce qui peut être trouvé dans le dossier. La biographie et les témoignages sont ici très importants et plutôt décisifs.

Lorsque cette commission présentera un rapport final positif au Préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, ce dernier rapportera à son tour au Saint-Père, par lequel le décret pourrait être publié que le Serviteur de Dieu soit désormais appelé « Vénérable ». Cela conclura le procès et il faut alors attendre un premier miracle pour la béatification, et un second miracle pour la canonisation.

Beaucoup de gens nous demandent combien de temps ce procès va durer. Il est bien sûr difficile de donner une réponse claire, mais puisque nous sommes presque sûrs que le dossier est en ordre au plan technique et que nous avons déjà fait beaucoup de travail en vue de la postulatio, nous pourrions peut-être avancer le délai de 5 ans pour que le Père Triest puisse être déclaré « Vénérable ». Mais cela peut évidemment prendre plus de temps aussi.

En attendant, nous continuons à prier pour la béatification, afin que toujours plus de personnes dans l'Église puissent être inspirées par la vie de notre Fondateur bien-aimé, le Père Triest.

LE PROCÈS DIOCÉSAIN A ÉTÉ OFFICIELLEMENT CONCLU PAR UNE CÉLÉBRATION SOLENNELLE

LA CHARITÉ DONNE LA FORCE QUE LA NATURE NE SAURAIT PAS DONNER

« La troisième disposition est d'envisager les malades avec une humble vénération, comme si nous avions présent Jésus-Christ notre divin Sauveur qui souffre en eux. Si l'on venait à s'effrayer à la vue des plaies, il faudrait alors faire travailler cette foi vive de la présence et de la passion de notre Sauveur. Les personnes qui considéreront cette vérité avec les yeux de la foi, serviront les malades avec beaucoup de zèle et de soin, bien loin de faire cette bonne œuvre forcément et avec peine ; il est vrai que l'on éprouve une répugnance naturelle pour ces travaux qui coûtent à la nature ; mais la charité doit s'élever au-dessus de la nature ; c'est cette charité qui doit nous donner la force de bannir la tristesse, la répugnance et l'inquiétude que l'on pourrait éprouver dans le service des malades. La charité donne la force que la nature ne saurait pas donner. »

Traité des vertus et de la perfection de la vie religieuse, 1833

Pour le Père Triest, la parole de Jésus que nous lisons chez saint Matthieu était décisive : « Tout ce que vous avez fait à l'un des plus petits de mes frères, vous l'avez fait à Moi » (Mt 25, 40). Ici, Jésus s'identifie dans le prochain que nous servons. C'est Jésus Lui-même que nous devons voir, rencontrer et aimer dans le prochain, dans le malade, dans le pauvre que nous servons. Voilà la clé de notre charité. Cela élève notre charité à un niveau divin ! Le Père Triest a réalisé cela de façon très concrète dans sa vie et il l'a transmis comme un message à ses frères et sœurs. Il a compris que le travail de service qu'ils effectuaient était parfois exigeant, lourd à porter. Cela l'a amené à exprimer en une seule phrase l'essence de son charisme : « La charité donne la force que la nature ne saurait pas donner ». Lorsque nous comptons uniquement sur nos capacités humaines, nous courons le risque d'être découragés. Nous parlons aujourd'hui de l'épuisement professionnel et du stress, les maladies dangereuses de la société moderne. Il y a tant de raisons d'être stressés, de se décourager et de sentir la tendance de tout laisser tomber. Tout cela est très humain. Triest nous donne un remède contre l'épuisement professionnel : nous laisser irradier chaque jour par l'amour de Dieu, afin de pouvoir aller vers le prochain avec l'amour de Dieu, renforcés par sa grâce et sa puissance. Non, ce ne sont pas des paroles du passé, mais un conseil qui demeure valable aujourd'hui.

Ces paroles gagnent en authenticité parce que le Père Triest l'a vécu lui-même. Cela n'était pas pour lui un discours théorique. C'était le moteur de sa vie, de son œuvre, de son engagement pour les malades et les pauvres. Chez Triest, l'amour de Dieu et la charité étaient mis sur le même plan, ils proviennent l'un de l'autre et coulent l'un dans l'autre.

SEIGNEUR JÉSUS,

Le message que Tu as voulu nous transmettre,
résonne si fort :
« Tout ce que vous avez fait à l'un des plus petits
de mes frères et sœurs,
vous l'avez fait à Moi ».
Un message qui nous envahit,
un message que nous ne pouvons jamais assez
scruter.

Aide-nous à Te voir chaque jour,
à Te rencontrer et à T'aimer dans le prochain
que Tu mets sur notre chemin.
Le prochain qui est malade,
le prochain qui est pauvre,
le prochain qui est en fuite,
le prochain qui est dans le besoin.
Mais aussi le prochain avec qui je vis et travaille,
le prochain dont je peux partager l'amitié
et le prochain qui m'est moins bien favorable.
Tous portent en eux-mêmes Ton image.
Dans leur visage,
nous pouvons percevoir Ton visage.

Ouvre mes yeux pour Te voir
dans chaque prochain,
afin d'apprendre ainsi à Te connaître à travers eux.

Ouvre mes yeux pour Te rencontrer
dans chaque prochain,
afin que chaque rencontre soit ainsi
une rencontre avec Dieu.

Ouvre mes yeux pour T'aimer
dans chaque prochain,
afin que ma vie soit une prière continuelle.

Nous Te rendons grâce
que Tu nous as donné le Père Triest
comme une image vivante
de cette charité divine.

Amen.

ÉTAGÈRE DE LIVRES

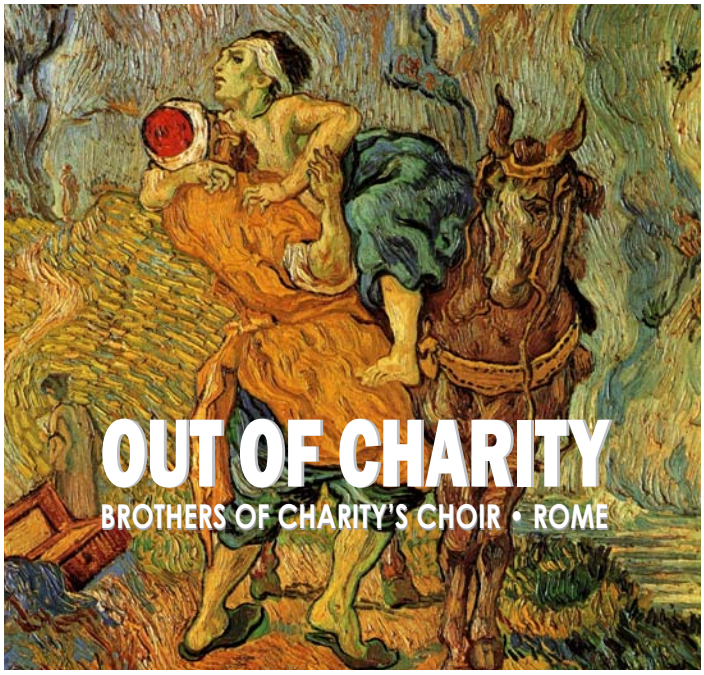

DE JEUNES FRÈRES ENREGISTRENT UN CD

Le Père Triest comme protagoniste

« Chanter, c'est prier deux fois », est un dicton célèbre de saint Augustin. Les jeunes Frères de la Charité qui vivent en étudiants dans la Maison généralice de la Congrégation à Rome ont enregistré un CD avec des chants qu'ils ont composés eux-mêmes. Écouter ce CD, c'est en même temps prier et méditer sur l'amour, la compassion et la grâce. La charité est le thème central. Les textes et la musique s'attardent également de façon explicite sur le charisme du Père Triest, et plusieurs chants se réfèrent à lui. Avec le CD est fourni un petit livret avec tous les textes et il est disponible (€ 10 + frais de port) via causatriest@fracarita.org

EXAUCEMENTS DE PRIÈRE

Celui qui par l'intercession du Serviteur de Dieu Pierre Joseph Triest a obtenu des guérisons ou des faveurs spéciales, peut signaler cela en toute confiance au secrétariat de la Cause : Secrétariat Cause P.J. Triest, Stropstraat 119, 9000 Gent, Belgique, causatriest@fracarita.org

NOUVEAUX ABONNÉS POUR CE BULLETIN GRATUIT

Si vous recevez ce bulletin numérique gratuit pour la première fois ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, n'hésitez pas à aider à faire connaître davantage la figure de P.J. Triest afin qu'il soit une source d'inspiration pour beaucoup de personnes. Veuillez faire parvenir les adresses électroniques des personnes intéressées à causatriest@fracarita.org

SOUTENEZ LA CAUSE

Vous pouvez soutenir la Cause par votre prière, mais aussi par une contribution libre pour ce bulletin, à travers un don unique ou régulier sur le compte BE17 4400 7581 0121 de « Kloostergemeenschap Broeders van Liefde », avec la communication suivante : « Rek. 416.905 gift Causa Triest ». Merci de tout cœur !

APPORTER LE SOLEIL
BULLETIN CAUSE DU SERVITEUR DE DIEU PIERRE JOSEPH TRIEST

Ce bulletin est une initiative de la Postulatio P.J. Triest et les 3 Congrégations. Le secrétariat de la Cause est responsable de la mise en page et de la distribution.
Ed. resp. Fr. René Stockman, f.c.
POSTULATIO P.J. TRIEST
Secrétariat: Stropstraat 119 • 9000 Gent [B]
T. +32 9 241 19 16 • CausaTriest@fracarita.org